

ATELIER

**URGENCE CLIMATIQUE
ET DROITS HUMAINS**

Guide de l'animateur.trice

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**



TABLE DES MATIÈRES

ATELIER URGENCE CLIMATIQUE ET DROITS HUMAINS – PRÉSENTATION DE L'ATELIER

–	Objectifs d'apprentissage	4
–	Avant l'atelier	4
–	Durées suggérées	4

INTRODUCTION

Diapositive 1	–	Présentation de l'animateur ou de l'animatrice (si applicable)	5
Diapositive 2	–	Objectifs	5

SECTION 1 CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DROITS HUMAINS

Diapositive 3	–	Activité 1: Théâtre-image	5
Diapositive 4	–	Une prise en compte internationale	5
Diapositive 5	–	Activité 2: Quel est mon avis?.....	9
Diapositive 6	–	Quels droits sont menacés?	9
Diapositive 7	–	Quelques chiffres pour illustrer	9
Diapositive 8	–	La migration climatique	10

SECTION 2 LA JUSTICE CLIMATIQUE

Diapositive 9	–	Activité 3: Mises en situation	11
Diapositive 10	–	La justice climatique...c'est quoi?	11
Diapositive 11	–	Responsabilités et actions.....	12

SECTION 3 ENGAGEMENT SOCIAL – DES JEUNES QUI CHANGENT LE MONDE

Diapositive 12	–	Activité 4: Étude de cas – L'histoire de Marinel Ubaldo	13
Diapositive 13	–	Greta Thunberg – Vendredis pour le futur	13
Diapositive 14	–	Autumn Pelletier et Catherine Gauthier.....	14
Diapositive 15	–	Action de solidarité – Écris un message à Marinel Ubaldo	14
Diapositive 16	–	Engage-toi avec Amnistie internationale! Passe à l'action!.....	15
Diapositive 17	–	Engage-toi avec Amnistie internationale! Suis-nous.	15

ANNEXES

ANNEXE 1	–	Activité 1 – Théâtre-image	16
ANNEXE 2	–	Activité 2 – Quel est mon avis?	18
ANNEXE 3	–	Activité 3 – Mises en situation	19
ANNEXE 4	–	Activité 4 – Étude de cas - L'histoire de Marinel Ubaldo	23
ANNEXE 5	–	Activité 5 – Action de solidarité.....	26
ANNEXE 6	–	Infographie récapitulative	28
ANNEXE 7	–	Quelques ressources additionnelles	29
ANNEXE 8	–	Évaluation (à remplir par les enseignant.e.s)	30



En vue de réaliser notre mission d'éducation aux droits humains, l'équipe Éducation aux droits humains d'Amnistie internationale Canada francophone vous présente la trousse pédagogique:

URGENCE CLIMATIQUE ET DROITS HUMAINS

Cette trousse pédagogique contient:

- Un support visuel (format Powerpoint);
- Un guide de l'animateur.trice.
(Dans ce guide vous trouverez le détail des informations à mentionner pour chaque diapositive, des activités participatives (en annexes) et leur durée suggérée, des ressources additionnelles).
- Une évaluation (à remplir par les enseignant.e.s).

Nous vous invitons à animer l'atelier au complet mais chaque section ou activité peut être faite de manière indépendante.

Vous avez des questions concernant le contenu de la trousse ou la manière de l'utiliser? N'hésitez pas à nous contacter: education@amnistie.ca.

ATELIER URGENGE CLIMATIQUE ET DROITS HUMAINS – PRÉSENTATION DE L'ATELIER

Cet atelier amène les élèves du secondaire à prendre connaissance des droits humains dans le contexte de la crise climatique. À la fin de l'atelier, les élèves vont comprendre les liens entre changements climatiques et droits humains, le concept de la justice climatique et seront motivés à passer à l'action efficacement pour aider les personnes plus vulnérables face aux bouleversements environnementaux.

Objectifs d'apprentissage:

- Identifier les liens étroits entre les droits humains et la crise climatique;
- Discuter de la justice climatique;
- S'engager efficacement pour soutenir les personnes les plus touchées par les bouleversements environnementaux.

Avant l'atelier:

- Informez-vous du contexte de votre animation et de la composition du groupe (âge, nombre de participant.e.s, niveau de connaissances sur les droits humains, etc);
- Prenez bien connaissance du contenu de l'atelier (activités participatives et contenu théorique) pour vous assurer d'être en mesure de bien répondre aux éventuelles questions des élèves;
- Préparez votre matériel pour les différentes activités de l'atelier dont la présentation Powerpoint (assurez-vous que le son et les vidéos fonctionnent), les photocopies nécessaires pour les activités choisies (voir annexes en fin de guide).

Durées suggérées :

Sections	Temps	Temps par section
Section 1 – Changements climatiques et droits humains		
Activité 1 – Théâtre-image	30 minutes	55 minutes
Activité 2 – Quel est mon avis?	15 minutes	
Théorie	10 minutes	
Section 2 – La justice climatique		
Activité 3 – Mises en situation	45 minutes	55 minutes
Théorie	10 minutes	
Section 3 – Engagement social - Des jeunes qui changent le monde		
Activité 4 – Étude de cas	30 minutes	55 minutes
Théorie	10 minutes	
Activité 5 - Action de solidarité	15 minutes	

SECTION 1 – CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DROITS HUMAINS

Diapositive 1 – Urgence climatique et droits humains

Diapositive 2 – Objectifs

Présentez les objectifs de l'atelier.

Diapositive 3 – Activité 1 - Théâtre-image

Référez-vous aux instructions de l'activité 1 (voir annexe 1).

Diapositive 4 – Les changements climatiques...

- Afin de rendre le propos plus visuel et tangible pour les jeunes, faites un bref historique de la situation avec les élèves en vous appuyant sur la ligne du temps.
- Donnez les dates en ordre chronologique et faites une brève description pour chaque événement.
- Si vous souhaitez en faire une activité, il est possible d'imprimer la ligne du temps pour chaque élève et de leur demander de placer les événements aux bons endroits sur la ligne du temps en équipe avec leur voisin de bureau, pour ensuite revenir en grand groupe.

Informations importantes à mentionner:

Les changements climatiques décrivent un important changement des conditions météorologiques moyennes, telles que la température et les précipitations, dans une région sur une longue période.

Depuis ses origines, la planète Terre a connu de nombreux changements de climat. Des périodes glaciaires ont alterné avec des périodes plus chaudes. Grâce aux relevés de température depuis 1880, on sait que l'augmentation de la température moyenne s'accélère fortement. Ainsi, en un peu plus de cent ans, les températures ont déjà augmenté de presque 1 degré.

Les scientifiques pensent que ce sont les activités humaines qui en sont la cause, car les courbes des températures ont grandement augmenté dès la révolution industrielle. La combustion du charbon, du pétrole et du gaz est la principale source d'énergie qui rejette du CO₂, qui est le premier gaz à effet de serre responsable de l'augmentation des températures. L'élevage intensif des bovins rejette du méthane, qui est le deuxième gaz mis en cause.

Informations importantes à mentionner (suite):

Par conséquent, **les événements climatiques extrêmes ont doublé depuis 1990**. Ouragans, inondations et sécheresses se succèdent et sont de plus en plus dévastateurs. L'Arctique et l'Antarctique, mais aussi les glaciers fondent et le niveau des océans a grimpé en moyenne de presque 20 cm depuis 1900. Ces changements menacent les écosystèmes, les animaux et les végétaux. La vie des êtres humains sur Terre est, elle aussi, bouleversée par les catastrophes naturelles.

Cela fait longtemps que nous parlons de l'effet de serre, du potentiel des activités humaines sur la modification du climat. Les questions environnementales sont prises en compte et discutées à l'échelle internationale depuis les années 70 (voir brève chronologie dans la ligne du temps).

On parle aujourd'hui de crise climatique ou d'urgence climatique, qui est définie comme «une situation dans laquelle une action urgente est nécessaire pour réduire ou arrêter le changement climatique et éviter des dommages environnementaux potentiellement irréversibles qui en résultent » (Oxford Dictionaries, 2019).



image source : Déforestation de la forêt amazonienne

LIGNE DU TEMPS - BRÈVE DESCRIPTION DES ÉVÉNEMENTS

1824 Joseph Fourier, physicien français, est le premier scientifique à théoriser l'effet de serre.

1938 Guy S. Callendar est le premier à émettre l'hypothèse que **les activités humaines ont le potentiel de modifier le climat.**

1972 La conférence des Nations Unies sur l'environnement (appelée la conférence de Stockholm). Cette conférence marque le début des efforts internationaux pour combattre les changements climatiques. Elle reconnaît que **l'humanité a droit à un environnement sain et qu'il existe un lien primordial entre ce droit et le respect des droits humains.** La conférence de Stockholm marque également le début du développement des politiques environnementales internationales. Cette conférence avait pour but de mettre au clair les recommandations nécessaires que les États doivent suivre, afin d'améliorer l'environnement.

La conférence de Stockholm a lieu et cela entraîne la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) qui coordonne les actions des Nations Unies sur l'environnement et qui assiste les États dans la mise en place de politiques environnementales.

1988 Le GIEC (Groupes d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est créé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Le GIEC présente des travaux colossaux d'évaluation et d'examen des données sur les changements climatiques. À travers de volumineux rapports, le groupe d'experts réalise tous les sept ans environ une synthèse de l'état des connaissances sur les changements climatiques et leurs impacts.

LIGNE DU TEMPS - BRÈVE DESCRIPTION DES ÉVÉNEMENTS (SUITE)

1992

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est adoptée lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. L'atténuation des émissions de gaz à effet de serre est présentée comme étant **l'objectif principal de l'action climatique internationale. L'article 2 stipule que l'objectif de la présente convention est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.** Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable.

1997

La signature du protocole de Kyoto (entrée en vigueur en 2007). **Les États s'engagent alors à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre de 5% par rapport au niveau de 1990 entre 2008 et 2012.** Il vient s'ajouter à la Convention-cadre des Nations Unies de 1992. **Le Canada s'est retiré du Protocole de Kyoto en décembre 2011 jugeant les cibles à atteindre irréalisables.**

2008

Reconnaissance par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU que les changements climatiques auront des « répercussions sur la jouissance effective des droits de l'homme ».

2016

Les accords de Paris sont signés et **les États s'engagent à réduire le réchauffement climatique.** L'objectif est de contenir la hausse de la température moyenne mondiale en deçà de 2 degrés Celsius d'ici 2100 par rapport au niveau pré-industriel. Un des objectifs est également d'atteindre une neutralité carbone.

Diapositive 5 – Quel est mon avis?

- Référez-vous aux instructions de l'activité 2 (voir annexe 2).

Diapositive 6 – Droits humains et changements climatiques

- Nommez les différents impacts des phénomènes climatiques extrêmes sur les droits humains.

Informations importantes à mentionner:

Les changements climatiques et toutes les autres formes de dégradation de l'environnement menacent l'existence même des droits humains pour plusieurs raisons.

Les phénomènes climatiques extrêmes (ouragans, tornades, sécheresses, inondations, etc.) résultant des changements climatiques ont **des conséquences profondes sur les conditions de vie de centaines de millions de personnes à travers le monde** (pollution des sols, manque d'eau potable, maladies, pertes de terres et de récoltes, destructions de logements, famines, conflits armés pour l'accès aux ressources, etc.).

Ces conséquences sur les conditions de vie entraînent des violations des droits humains : droits à la vie et à la sécurité, au logement, à l'éducation, à la santé, à l'eau, à l'alimentation, à la propriété, etc.

La liberté d'expression est aussi menacée, de plus en plus de militant.e.s qui s'expriment pour demander des actions concrètes de la part des gouvernements sont arrêté.e.s, persécuté.e.s, condamné.e.s à des peines de prison, voire assassiné.e.s.

Diapositive 7 – Comment les changements climatiques affectent les droits humains

- Illustrez les impacts de la crise climatique sur les droits humains à l'aide des statistiques. (Les chiffres sont de 2018).



image source : Écoulement de pétrole dans une station abandonnée - Delta du Niger © Michael Uwemedimo_cmapping.net

Diapositive 8 – La migration climatique

- Discutez de la migration climatique.

Informations importantes à mentionner:

Les violations des droits humains (dont nous venons de parler) et les conditions de vie désastreuses des populations touchées par la crise climatique ont pour conséquence de **forcer des millions de personnes à se déplacer pour tenter de reconstruire leur vie**. Ces personnes peuvent se déplacer à l'intérieur de leur pays ou en dehors.

Les chiffres sont parlants : chaque seconde une personne se déplace pour des raisons environnementales. Cela représente 26 millions de personnes chaque année. Les prévisions sont alarmantes : si nous ne passons pas à l'action de manière globale et coordonnée, **le nombre de personnes qui vont se déplacer d'ici 2050 s'élèvera à 143 millions**. C'est ce qu'on appelle souvent les réfugié.e.s climatiques (plusieurs termes existent).

Les personnes qui se déplacent sont extrêmement vulnérables et subissent de nombreuses violations de leurs droits.

Les réfugié.e.s climatiques ne sont pas reconnu.e.s dans le système de protection international des droits humains et notamment par la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés de 1951 (qui reconnaît le droit de demander asile dans un autre pays lorsque sa vie est menacée et ses droits civils et politiques bafoués).

Une perspective intéressante dans la lutte contre la crise climatique est d'agir sur les violations des droits humains - ces derniers étant reconnus et protégés par des mécanismes juridiques - afin de changer des pratiques dévastatrices pour l'environnement.



SECTION 2 – LA JUSTICE CLIMATIQUE

Diapositive 9 – Études de cas: Six fois où les changements climatiques ont créé des injustices

- Référez-vous aux instructions de l'activité 3 (voir annexe 3).

Diapositive 10 – La justice climatique...c'est quoi?

- Comprendre et discuter la notion de justice climatique.

Informations importantes à mentionner:

La justice climatique est un terme utilisé pour expliquer que les impacts des changements climatiques ne sont pas seulement une question purement environnementale ou physique. En d'autres termes, la crise climatique a aussi des causes et des conséquences sociales, politiques, économiques et éthiques.

La notion de justice climatique réside dans le fait qu'il y a une **injustice**. En effet, nous ne sommes pas toutes et tous égales et égaux face aux changements climatiques et ces derniers entraînent des violations des droits humains. Ce sont les pays développés, comme le Canada, qui ont historiquement le plus contribué au problème du réchauffement climatique, alors que ce n'est pas le cas pour les pays en développement qui n'ont pas émis autant d'émissions de gaz à effet de serre à travers l'histoire.

Les pays les plus pollueurs sont ceux qui subissent le moins les effets liés au réchauffement climatique. Certains pays n'ont pas les capacités, les moyens ou les ressources qui leur permettraient de réduire leurs émissions de GES ou encore de s'adapter aux bouleversements environnementaux.

Bien que des effets soient visibles ici au Canada ou dans d'autres pays développés, les changements climatiques affectent plus durement les pays du sud bien moins outillés pour faire face à des phénomènes climatiques extrêmes. Et les conséquences sont dévastatrices pour les populations, et notamment les populations les plus vulnérables, comme les peuples autochtones, les femmes, les enfants, les personnes pauvres.

En conséquence, il faut tenir compte de la responsabilité des grands émetteurs, des impacts qu'ont les changements climatiques sur les pays les plus vulnérables, mais aussi des capacités respectives qu'ont les États pour faire face aux changements climatiques.

Enfin, le terme « **justice climatique** » est aussi utilisé pour désigner **des actions juridiques réelles sur les questions de changements climatiques**.

Optionnel: visionnez la vidéo « Urgence climatique et droits humains »:

<https://www.youtube.com/watch?v=r0NiKMBY1dA>

Diapositive 11 – Responsabilités et actions à poser

Définir les responsabilités et les actions à poser pour répondre à la crise climatique.

Informations importantes à mentionner:

États

Les États ont l'obligation de limiter les effets néfastes des changements climatiques en prenant des mesures ambitieuses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le délai le plus court possible et qui visent la carboneutralité au plus tard en 2050. **Ils doivent aussi cesser de financer ou de subventionner tout projet ou infrastructure pour explorer, développer et exploiter des énergies fossiles.**

Ces mesures ne doivent pas être discriminatoires et porter atteinte, de manière directe ou indirecte, aux droits humains. Ils doivent mettre en place des mécanismes d'information et de participation active de leur population, et d'obligation de rendre des comptes et d'assurer un accès à la justice et à des réparations en cas de violations. Dans une optique de justice climatique, **les États doivent prévoir des plans de transition** notamment pour les travailleurs et travailleuses des secteurs des énergies fossiles, les communautés autochtones, etc.

Entreprises

Les entreprises doivent évaluer leur impact sur les droits humains et mettre en place des mesures pour empêcher les conséquences néfastes des changements climatiques. Elles doivent également mettre immédiatement en place des mesures pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre et atteindre la carboneutralité d'ici 2050, notamment en cessant l'exploration, le développement et l'exploitation des énergies fossiles et en se tournant vers des projets d'énergies renouvelables.

Individus

Des actions peuvent être posées, par exemple:

- **effectuer des pressions sur les gouvernements** pour les inciter à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, à réagir aux modifications de l'environnement et à appliquer les principes des droits humains;
- **organiser des activités de sensibilisation du public** sur les enjeux liés à la crise climatique et leurs conséquences sur les droits humains;
- **changer ses habitudes de consommation;**
- etc.

SECTION 3 – ENGAGEMENT SOCIAL - DES JEUNES QUI CHANGENT LE MONDE

Les changements climatiques sont un danger pour la survie de la planète et de l'humanité. Partout dans le monde, des gens se lèvent pour demander des actions concrètes de la part des gouvernements et pour entamer une véritable transition environnementale afin que la société soit plus respectueuse de l'environnement et des droits humains.

- Faites l'étude de cas avec les élèves: Marinel Ubaldo (Philippines).
- Présentez 3 actions concrètes menées par des jeunes pour lutter contre la crise climatique.

Diapositive 12 – Études de cas : L'histoire de Marinel Ubaldo

- Référez-vous aux instructions de l'activité 4 (voir annexe 4).

Diapositive 13 – Manifester : La grève étudiante pour le climat : Vendredis pour le futur

- Illustrez la lutte contre les changements climatiques des jeunes par des actions concrètes.
- Présentez le portrait de Greta Thunberg et le mouvement Vendredis pour le futur.
- Regardez la vidéo sur Greta Thunberg avec les élèves.

Informations importantes à mentionner:

— Greta Thunberg est une fervente **défenseuse de l'environnement et fondatrice du mouvement Vendredis pour le futur.**

— Consciente des répercussions désastreuses que pourrait avoir le dérèglement climatique sur l'avenir de la planète et de l'urgence de la situation, **Greta décide de manquer les cours tous les vendredis pour aller protester devant le parlement afin d'inciter les décideur.e.s suédois.e.s à prendre des mesures préventives capables d'empêcher le dérèglement climatique, ou du moins, d'en limiter les dégâts.**

— La nouvelle fait boule de neige. **Des milliers d'élèves et d'étudiant.e.s du secondaire, du collégial et universitaires à travers le monde suivent son exemple.** Le mouvement Vendredis pour le futur est né. Seulement âgée de 16 ans à ses débuts, Greta Thunberg a non seulement démontré une volonté inébranlable et un engagement sans faille dans sa lutte pour l'environnement, mais elle s'est aussi mise en première ligne de défense des droits humains qui y sont étroitement reliés.

Diapositive 14 – Plaidoyer : Autumn Peltier – CANADA

Illustrez la lutte contre les changements climatiques des jeunes par des actions concrètes.

Présentez le portrait d'Autumn Peltier.

Présentez la vidéo de l'allocution d'Autumn Peltier devant les Nations unies : « Autumn Peltier, 13-year-old water advocate, addresses UN », 22 mars 2018, 3:50, en ligne:

<https://www.youtube.com/watch?v=zg60sr38oic> (En anglais, traduction libre)

Informations importantes à mentionner:

Autumn Peltier est une jeune militante anichinabée en Ontario. Elle milite depuis déjà plusieurs années pour protéger l'eau potable dans les communautés autochtones au Canada.

Elle en est déjà à sa deuxième visite au siège des Nations Unies à New York, durant lesquelles **elle a tenté de partager sa vision d'un monde où tous et toutes ont accès à de l'eau potable.** Originaire de l'île Manitoulin, se trouvant dans le nord de l'Ontario, regroupant la Première Nation de Wiikwemkoong, **Autumn prend conscience de cet enjeu alors qu'elle n'a que huit ans.** Depuis, elle milite pour le droit à l'eau. En 2019, elle est nommée commissaire à l'eau pour la Première Nation anichinabée, qui représente 40 communautés de l'Ontario, et elle est également nommée la même année pour le Prix international de la paix pour les enfants.

Diapositive 14 – Action en justice: Catherine Gauthier - QUÉBEC

– Illustrez la lutte contre les changements climatiques des jeunes par des actions concrètes.

– Présentez le portrait de Catherine Gauthier et l'action en justice de son organisation.

Informations importantes à mentionner:

Catherine Gauthier, directrice générale d'ENvironnement JEUnesse (ENJEU), s'engage depuis plus de 15 ans pour l'environnement. **Elle considère la crise climatique comme l'enjeu de sa génération.** En novembre 2018, **elle a déposé une demande d'autorisation pour exercer une action collective au nom de tou.te.s les Québécois.e.s de 35 ans et moins** contre le gouvernement canadien.

L'objectif de cette action collective? Obliger le gouvernement canadien à réduire les gaz à effet de serre parce que les gens ont le droit de vivre dans un environnement sain. En juillet 2019, la Cour supérieure du Québec a refusé d'autoriser ENJEU à déposer une action collective. ENJEU a donc déposé une déclaration d'appel, l'audience devant la Cour d'appel du Québec est à venir.

Le 23 février 2021, ENJEU a présenté ses arguments devant la Cour d'appel du Québec pour obtenir l'autorisation de déposer une action collective. La décision de la Cour va prendre quelques semaines voire quelques mois.

Pour plus d'informations sur cette poursuite: <https://enjeu.qc.ca/justice/>

Diapositive 15 – Action de solidarité - Écris un message à Marinel Ubaldo

- Référez-vous aux instructions de l'activité 5 (voir annexe 5).

Diapositive 16 – Engage-toi avec Amnesty internationale! Passe à l'action!

Voici quelques idées d'actions que vous pouvez faire avec Amnesty internationale:

- Signer une pétition en ligne;
- S'impliquer dans un comité au sein de l'école;
- Participer à un marathon d'écriture.

Diapositive 17 – Engage-toi avec Amnesty internationale! Suis-nous.

- Rappelez aux élèves que tout le monde a des droits fondamentaux et qu'ils sont défendus de différentes manières, à différents niveaux.
- Invitez les jeunes à suivre le site Internet, les médias sociaux et le compte YouTube d'Amnistie internationale.

Suggestion fortement recommandée:

Vous pourriez inviter les jeunes à faire une action concrète proposée par Amnesty internationale, comme signer une des pétitions en cours.

Vous trouverez les pétitions d'Amnistie internationale sur le site internet:

<https://amnistie.ca/participer>

Vous pouvez faire partie du changement. Vous pouvez être le changement. À vous de décider!



ANNEXE 1

ACTIVITÉ 1 – THÉÂTRE-IMAGE

Objectif

Illustrer à l'aide d'une activité d'improvisation, les liens entre les changements climatiques et les droits humains.



DURÉE 30 MINUTES



AUCUN MATÉRIEL N'EST
NÉCESSAIRE POUR CETTE
ACTIVITÉ

Préparation

Aucune préparation n'est nécessaire pour cette activité.

Déroulement

1. Expliquez aux élèves que vous allez leur donner un sujet sur lequel réfléchir et qu'ils vont devoir exprimer leur réflexion sous la forme d'une image figée ou statue collective. Encouragez-les à utiliser tout leur corps, sans omettre les expressions du visage. Dispersez les élèves en deux groupes du même nombre.
2. Divisez le premier groupe en sous-groupes (minimum 3 par groupe) et demandez-leur de se disperser dans la salle. Commencez par une ou deux statues faciles pour l'échauffement: « une activité que vous aimez pratiquer la fin de semaine », « une image qui représente votre famille », etc. Donnez-leur quelques minutes pour construire une statue, pendant ce temps le deuxième groupe circule pour observer les statues et mémoriser les expressions, positions et significations possibles. Répétez le même exercice avec le deuxième groupe.
3. Ensuite, demandez-leur de faire une statue qui représente ce que les changements climatiques signifient pour eux.

Déroulement (suite)

4. Revenez en grand groupe et discutez des questions suivantes pour les pousser à une réflexion
 - Quelles sortes de statues avez-vous faites? Quelles émotions ont été exprimées?
 - Que savez-vous des changements climatiques? Selon vous, qui est responsable?
 - Selon vous, quelles sont les conséquences sur les humains? Quels droits sont affectés?
 - Avez-vous des exemples?
5. Définissez les changements climatiques avec les élèves.

Variantes et autres idées:

- Ils peuvent faire cet exercice individuellement, mais les tableaux seront moins expressifs. Le travail en groupes permet également aux personnes les plus timides de se sentir moins gênées de faire cette activité.
- Vous pouvez leur donner différents objets accessibles dans la pièce (sac à dos, chaise, crayon, etc.) afin de les aider à créer une scène.
- Les tableaux pourraient aussi être vivants (comme une mini-scène de théâtre) afin d'aider les observateurs-trices à identifier les enjeux, les expressions, les intentions. Ils peuvent en petits groupes dessiner quelque chose qui représente les changements climatiques ou penser à des mots-clés pour définir la crise climatique.



ANNEXE 2

ACTIVITÉ 2 – QUEL EST MON AVIS?

Objectif

Identifier les liens entre les droits humains et les changements climatiques.



DURÉE 15 MINUTES



RUBAN ADHÉSIF, DEUX
CARTONS ET CRAYONS

Préparation

Dans deux coins de la pièce, face à face, vous aurez accroché deux cartons : « Fortement en accord/Fortement en désaccord ». Vous aurez également mis au sol un ruban adhésif au milieu de la pièce sur lequel les étudiant.e.s devront se positionner en fonction du degré d'accord ou de désaccord avec l'affirmation énoncée.

Déroulement

1. Demandez aux élèves de se placer au milieu sur la ligne formée par le ruban adhésif.
2. Expliquez aux élèves que vous allez leur énoncer une série d'affirmations et qu'ils vont devoir se déplacer le long du ruban, après chacune de ces phrases, vers le panneau qui correspond le plus à leur opinion. (Note : Ils/elles peuvent rester immobiles s'ils/elles n'ont pas vraiment d'avis).
3. Après chaque affirmation laissez quelques minutes de discussion pour laisser les jeunes s'exprimer; les élèves peuvent changer de place si leur opinion change.

Affirmations:

- Les changements climatiques affectent tout le monde et de manière égale.
- Les actions individuelles sont plus importantes que les actions du gouvernement pour ralentir le réchauffement climatique.
- Les gouvernements et les entreprises ne peuvent rien faire pour lutter contre le réchauffement climatique.
- Il revient aux jeunes de trouver des solutions à la crise climatique actuelle.
- Les changements climatiques peuvent affecter les droits humains.

ANNEXE 3

ACTIVITÉ 3 – MISES EN SITUATION

SIX FOIS OÙ LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ONT CRÉÉ DES INJUSTICES.

Objectif

Consolider le concept de la justice climatique.



DURÉE 45 MINUTES



PAPIER ET CRAYONS
ÉTUDES DE CAS &
QUESTIONS

Préparation

Imprimez les six études de cas et les questions.

Suggestion: Vous pouvez également trouver d'autres cas qui relèvent d'une forme d'injustice climatique.

Déroulement

1. Séparez les élèves en sous-groupes (6).
2. Distribuez les six différentes études de cas aux élèves (1 cas par groupe) et les questions auxquelles ils vont devoir répondre.
3. Chaque groupe va devoir nommer un.e représentant.e pour venir présenter le résumé du cas et les réponses qu'ils ont dégagé en 2 minutes .
4. Donnez 10 minutes à chaque groupe pour discuter de la situation et répondre aux questions.
5. Présentation de chaque groupe. Après chaque présentation, prenez quelques minutes pour discuter avec le reste du groupe des options que le gouvernement aurait pu prendre pour mieux intervenir pour chaque situation. (30 minutes)

ACTIVITÉ 3 – MISES EN SITUATION

LES ÎLES SALOMON

Les Îles Salomon sont un archipel du Pacifique. Cinq de ses îles, toutes inhabitées, ont disparu l'an dernier. De plus, six autres îles ont perdu des étendues de terre à la mer, avec des villages entiers anéantis et des personnes forcées de se déplacer. L'île de Nuatambu a perdu la moitié de sa superficie habitable depuis 2011. Peu d'aide est disponible pour des nations comme les Îles Salomon qui n'ont pas contribué à la crise climatique, mais qui souffrent de certains de ses pires impacts. Rectifier cela a été la force motrice du Fonds vert pour le climat, qui a l'intention de lever des milliards de dollars des pays riches pour compenser les effets des changements climatiques sur les pays en développement.



LA CÔTE DU GOLFE, ÉTATS-UNIS

L'ouragan Katrina, qui a frappé la Nouvelle-Orléans et la côte du Golfe du Mexique en 2005, a frappé la population Afro-américaine et les personnes pauvres le plus durement. Et l'identité raciale a joué un rôle dans la lenteur de la réaction d'urgence, laissant les communautés de couleur coincées pendant bien plus longtemps qu'elles n'auraient dû l'être. Ici comme ailleurs, les changements climatiques n'ont fait qu'aggraver une histoire d'injustices sociales et environnementales. Après la fin de l'esclavage, les Blancs au pouvoir ont poussé les Afro-américain.e.s dans des quartiers défavorisés et séparés, sujets aux inondations, des zones marginales qui ont fini par abriter de nombreuses usines polluantes. Si l'on ajoute à cela de mauvaises pratiques de gestion de l'eau et des eaux usées, la situation est très critique pour les personnes de la communauté afro-américaine. Cette inaction du gouvernement relève du racisme systémique auquel fait face cette communauté depuis des décennies.



TURKANA, KENYA

Là où les côtes de nombreux pays sont menacées par l'élévation du niveau de la mer, les zones intérieures peuvent être exposées à une multitude de menaces différentes. Le comté de Turkana, dans le nord-ouest du Kenya, abrite une population croissante qui vit dans une pauvreté écrasante. Les données montrent qu'au cours des dernières décennies, la quantité d'eau a laissé la région rurale avec moins de précipitations, une ressource essentielle pour la survie de la communauté. Cela, additionné à des températures plus élevées, signifie que les pâturages s'assèchent et qu'il y a moins d'eau à boire pour les humains et le bétail. Il en résulte une pauvreté accrue et une faim généralisée.

ACTIVITÉ 3 – MISES EN SITUATION (SUITE)

ISLE DE JEAN CHARLES, ÉTATS-UNIS

Les membres des communautés autochtones se sont installés dans la région de la Louisiane il y a plus de 100 ans, chassant, piégeant et cultivant partout sur une île luxuriante. Mais plus de 90% de la masse terrestre de l'île a été emportée depuis 1955. Même s'il reste peu de terres à l'heure actuelle, trois efforts antérieurs de relocalisation de la communauté ont échoué. En fait, de nombreux résidents ne veulent pas partir: ils ne veulent pas quitter leur histoire, leur communauté, leur terre et leur mode de vie. Le plan actuel déplacerait environ 60 personnes pour un coût de 48 millions de dollars.



LES FEUX DE FORÊT DE FORT MCMYRRAY, CANADA

En mai 2016, les habitantes et habitants de Fort McMurray, une ville en Alberta, ont dû évacuer leur maison en raison de violents feux de forêt. Aujourd'hui encore, il s'agit de la plus grande catastrophe naturelle (après la tempête du verglas en 1998) de l'histoire du Canada, avec un total de 500 000 hectares brûlés. Parmi les sinistrés, ce sont les communautés autochtones qui demeurent les plus fortement touchées. En raison de cet événement, de nombreuses résidences ont été ravagées par le brasier, il y a eu des pénuries alimentaires et certaines personnes se trouvent dorénavant dans l'impossibilité de chasser ou de cueillir les petits fruits. Alors que Justin Trudeau refuse de reconnaître le lien entre ce cataclysme et les changements climatiques, depuis plusieurs années, plusieurs personnes déplorent la fréquence des risques naturels qui ne cesse d'augmenter. La gravité des désastres s'accroît également, particulièrement sur les réserves autochtones.



TRAGÉDIE DE MOCOA, PUTUMAYO, COLOMBIE

En avril 2017, des pluies torrentielles ont provoqué des inondations subites et des glissements de terrain dans la ville de Mocoa, tuant au moins 1300 personnes, blessant environ 400 personnes et laissant 200 autres disparus. Il s'agit de la troisième catastrophe météorologique la plus meurtrière de l'histoire colombienne et elle est considérée comme la pire catastrophe de l'histoire de Mocoa. Depuis plusieurs années, les peuples autochtones nous mettaient en garde contre la déforestation, contre la construction d'une route causant d'énormes dégâts, dont ces coulées de boue qui ont tué plus d'un millier de personnes lors de cette tragédie. Ce désastre naturel apparaissait alors grandement prévisible pour eux. D'autant plus que, l'année précédente, les autorités locales n'avaient pris aucune mesure de prévention, malgré la remise d'un rapport rédigé par des groupes environnementalistes, présentant les risques naturels de la région de Putumayo.

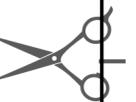
ACTIVITÉ 3 – MISES EN SITUATION (SUITE)

QUESTIONS

Lisez attentivement la mise en situation et répondez aux questions suivantes:

Quels sont les droits humains violés dans cette situation et les impacts sur la vie des populations?

Quelles actions pourrait prendre le gouvernement pour prévenir et faire cesser ces violations des droits et ces situations d'injustice?



Lisez attentivement la mise en situation et répondez aux questions suivantes :

Quels sont les droits humains violés dans cette situation et les impacts sur la vie des populations?

Quelles actions pourrait prendre le gouvernement pour prévenir et faire cesser ces violations des droits et ces situations d'injustice?

ANNEXE 4

ACTIVITÉ 4 – ÉTUDE DE CAS: L'HISTOIRE DE MARINEL UBALDO

Objectif

Faire réfléchir les élèves sur les impacts des changements climatiques dans la vie de Marinel et de sa communauté et dégager des solutions/pistes d'actions.



DURÉE 30 MINUTES



PAPIER ET CRAYONS
VIDÉO SUR LA VIE DE
MARINEL,

LETTRE DE MARINEL,
QUESTIONS À POSER POUR
L'ACTIVITÉ SUR MARINEL

Préparation

Imprimer la lettre de Marinel et les questions (une copie par groupe).

Déroulement

1. Divisez les élèves en sous-groupes. Distribuez la lettre et les questions à chaque groupe.
2. Présentez le cas de Marinel:

En 2013, la vie de Marinel Sumook Ubaldo a basculé. Alors âgée de 16 ans, elle a survécu au super typhon Yolanda qui a détruit sa maison et celles de nombreuses personnes dans son pays, les Philippines. Depuis, elle fait campagne afin que sa communauté soit relocalisée de façon sécuritaire et puisse avoir un toit, accès à l'eau et à l'électricité et à des conditions de vie décentes. Marinel se bat également pour que son gouvernement et les gouvernements du monde entier fassent véritablement face aux impacts causés par les changements climatiques.

3. Donnez-leur 15 minutes pour répondre aux questions.
4. Avec le groupe au complet, répondez rapidement aux questions (prendre quelques réponses par question) et prenez plus de temps pour discuter sur les moyens d'actions possibles individuels et collectifs.
5. Visionnez la vidéo (diapositive 12).

ACTIVITÉ 4 – ÉTUDE DE CAS: L'HISTOIRE DE MARINEL UBALDO

LETTRE DE MARINEL SUMOOK UBALDO

« Je m'appelle Marinel Sumook Ubaldo. Je suis la fille d'un pêcheur qui a passé sa vie à subvenir aux besoins de sa famille. La vie n'a jamais été facile pour mon père. Il n'a pas pu finir l'école primaire parce qu'il devait aller en mer pour subvenir aux besoins de sa famille. Dans mon enfance, nous subissions une vingtaine de typhons par an, alors les catastrophes sont devenues normales pour moi. [Je sais] que la mer peut parfois être cruelle, qu'en raison de notre situation géographique, nous sommes plus exposés à de nombreux types de catastrophes naturelles.

Le changement climatique n'est plus un problème auquel nous serons confrontés à l'avenir, mais un combat que nous devons mener aujourd'hui, dans le présent.

Si nous n'avons pas peur de faire entendre notre voix et de partager notre récit, nous pourrions dire au monde que les Philippines ont souffert des conséquences d'un phénomène que nous n'avons pas provoqué. Certains pays qui ont historiquement contribué au changement climatique ne ressentent toujours pas pleinement ses effets et c'est pourquoi il est si important qu'ils entendent notre histoire, afin qu'ils se rendent compte que le changement climatique a des conséquences pour des populations bien réelles aujourd'hui.

En tant que jeunes, nous avons l'énergie et le pouvoir nécessaires pour faire entendre notre voix et représenter les personnes qui n'ont pas le courage de se défendre.

Partager a été la clé pour me remettre de ce que j'avais vécu. Le changement climatique n'est pas seulement une question d'adaptation et d'atténuation. C'est aussi une question de droits humains. Les catastrophes naturelles nous privent de nos droits les plus essentiels.

Notre avenir à toutes et à tous dépend DE VOTRE décision MAINTENANT, alors, s'il-vous-plaît, joignez-vous à moi et faites changer les choses ».



ACTIVITÉ 4 – ÉTUDE DE CAS: L'HISTOIRE DE MARINEL UBALDO

Questions

Comment imaginez-vous l'enfance de Marinel avant le typhon?

Comment imaginez-vous la vie de Marinel aujourd'hui?

Quels droits ont été violés?

Nommez trois injustices auxquelles Marinel fait face et les conséquences sur sa communauté (sa famille, ses voisins, etc.).

Quelles sont les différences et similitudes entre la vie de Marinel et la vôtre? Est-ce que le Canada est touché par les changements climatiques? Avez-vous des exemples?

Avez-vous un rôle à jouer pour soutenir Marinel et d'autres personnes qui subissent les catastrophes climatiques? Si oui, de quelle manière? Si non, qui doit intervenir?

ANNEXE 5

Action de solidarité - Écris une lettre à Marinel Ubaldo

Un simple message peut apporter énormément de réconfort, d'espoir et de courage aux personnes et aux communautés dont les droits sont violés partout dans le monde et qui prennent tous les jours des risques pour les revendiquer et les défendre.

Objectif

Poser un geste concret pour soutenir Marinel Ubaldo dans son combat contre les changements climatiques.

Démontrer aux autorités philippines que le combat de Marinel est légitime et soutenu par des gens partout dans le monde.



DURÉE 15 MINUTES



PAPIER ET CRAYONS.
ADRESSES POSTALE ET
ÉLECTRONIQUE DE MARINEL
(DIAPOSITIVE 15).

Préparation

Préparer le matériel pour la rédaction des cartes qui seront envoyées à Marinel.

Déroulement

1. Si vous n'avez pas fait l'étude de cas sur Marinel Ubaldo (activité 5), présentez rapidement son histoire ou présenter la courte vidéo:

En 2013, la vie de Marinel Sumook Ubaldo a basculé. Alors âgée de 16 ans, elle a survécu au super typhon Yolanda qui a détruit sa maison et celles de nombreuses personnes dans son pays, les Philippines. Depuis, elle fait campagne afin que sa communauté soit relocalisée de façon sécuritaire et puisse avoir un toit, accès à l'eau et à l'électricité et à des conditions de vie décentes. Marinel se bat également pour que son gouvernement et les gouvernements du monde entier fassent véritablement face aux impacts causés par les changements climatiques.

Vidéo : <https://youtu.be/c1JtvA5V0pvAY>

ANNEXE 5

Déroulement (suite)

2. Demandez aux étudiant.e.s de réfléchir à ce qu'il.elle pourrait avoir envie de lire, à ce qui pourrait lui donner du courage pour continuer son combat en faveur des habitant.e.s de son village et contre les changements climatiques.
3. Comptabilisez le nombre de cartes/courriels et indiquez-le dans l'évaluation à retourner par les enseignant.e.s (annexe 8).
4. Envoyez les cartes.

Par la poste:

Marinel Ubaldo

Unit 0825, SMDC Blue Residences, Katipunan Ave. Brgy.

Loyola Heights, Quezon City, Philippines 1108.

Par courriel : marinel.ubaldo0701@gmail.com

MARINEL UBALDO

“ Certains pays qui ont historiquement le plus contribué au changement climatique n'en ressentent pas encore pleinement les effets. Il est important qu'ils entendent nos histoires, afin qu'ils réalisent que cela affecte des personnes réelles aujourd'hui. ” *



CRISE CLIMATIQUE ET DROITS HUMAINS

EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



SÉCHERESSES PLUS LONGUES



TEMPÊTES TROPICALES PLUS FORTES



VAGUES DE CHALEUR PLUS INTENSES



FEUX DE FORÊT PLUS FRÉQUENTS



ACIDIFICATION DES OCÉANS



AUGMENTATION DU NIVEAU DE LA MER

CERTAINS DROITS SONT ALORS BAFOUÉS, COMME:



DROIT DE SE LOGER



DROIT À L'ÉDUCATION



DROIT À L'EAU



DROIT À LA SANTÉ



DROIT AU TRAVAIL



DROIT À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

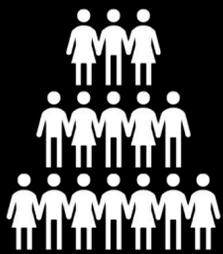
Face à ces bouleversements, certains gouvernements restent inactifs, ce qui entraînent les nombreux déplacements de personnes partout à travers le monde.

C'est pourquoi plusieurs personnes demandent une **JUSTICE CLIMATIQUE**.



Il y a déjà **26,4 millions** de réfugiés climatiques qui se déplacent dans le monde chaque année.

UNE PERSONNE SE DÉPLACE CHAQUE **SECONDE** POUR **DES RAISONS ENVIRONNEMENTALES**.



Augmentation
de la
population



Intensification des
changements
climatiques



Il risque d'avoir 143 millions de réfugiés climatiques en 2050 dans 3 régions:

l'Afrique subsaharienne (86 millions) | l'Asie du Sud (40 millions) | l'Amérique latine (17 millions).



ANNEXE 7

QUELQUES RESSOURCES ADDITIONNELLES

Amnistie internationale Canada francophone :

– Campagne “Urgence climatique”:

<https://amnistie.ca/campagnes/urgence-climatique>

– Les droits humains face aux changements climatiques :

<https://www.youtube.com/watch?v=O3AaE042Gwg>

– Urgence climatique et droits humains :

<https://www.youtube.com/watch?v=r0NiKMBY1dA&list=PLqU8DW-qj4zvBkn9u0AGGOn107WOk2YQ9&index=6>

– Comprendre le réchauffement climatique en 4 minutes

<https://www.youtube.com/watch?v=T4LVXCCmIKA>

– C’est quoi le changement climatique?

<https://www.youtube.com/watch?v=vp2YGRwPC08>

– La justice climatique - De quoi s’agit-il?

<https://www.youtube.com/watch?v=sT4ZwYzC8Ys>

– Les réfugié.e.s climatiques:

https://www.youtube.com/watch?v=mt3T_TZAR7g

– C’est quoi les réfugié.e.s climatiques?

<https://www.youtube.com/watch?v=SjKp106W7nl>

– 143 millions de réfugié.e.s climatiques d’ici 2050?

<https://www.youtube.com/watch?v=focPP3q2ls4>

ÉVALUATION

Vos commentaires sont importants pour nous aider à améliorer nos trousseaux pédagogiques. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour remplir cette évaluation. Vous pouvez également remplir l'évaluation en ligne: <https://forms.office.com/r/JF7iDgYw2E>

Nom, Prénom:

Adresse électronique:

Combien de jeunes ont participé à cet atelier (merci de préciser le niveau scolaire): _____

Dans quel établissement travaillez-vous? _____

Quelle matière enseignez-vous? _____

Avez-vous fait l'action de solidarité pour Marinel Ubaldo (activité 5)? _____

Si oui combien de messages avez-vous récolté? _____

Quelles étaient vos attentes face à cet atelier?

Quelles sont les activités qui ont le plus fonctionné avec vos élèves et pourquoi à votre avis?

Quelles ont été les activités qui ont le moins fonctionné avec vos élèves et pourquoi à votre avis?

Commentaires généraux sur cet atelier:

Suggestions de thématiques pour de futurs ateliers pédagogiques:

Merci de nous retourner cette évaluation :

Par courriel : education@amnistie.ca

Par télécopieur : 514-766-2088.